

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00288

Numéro SIREN : 345 029 474

Nom ou dénomination : BAZALP

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2020 sous le numéro de dépôt 4240

88 B 288
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
Date d'enregistrement au Greffe 14.05.20
N° DU DÉPÔT 88 B 4260
LE GREFFIER

COMPTES ANNUELS

AU 31 MARS 2019

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

BAZALP SAS

90, RUE DE GUEBWILLER – 68260 KINGERSHEIM

bazalp

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaires obligatoires (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAZALP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 90 Rue de Guebwiller 68260 KINGERSHEIM

Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 3 4 5 0 2 9 4 7 4 0 0 0 2 9

Néant ☐

				Exercice N clos le 31/03/2019	N-1 31/03/2018
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		43 649
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		70 922
	Fonds commercial (1)	AH	AI	83 593	835 293
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	15 149	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 099	200 180
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 172	1 322 180
	Immobilisations en cours	AV	AW	1 378 358	
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	545 243	45 349
	Créances rattachées à des participations	BD	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	DE		
	Prêts	BF	BG		1 000
	Autres immobilisations financières*	BI	BI	253 983	2 087 559
TOTAL (II)		BJ	BK	552 314	4 586 143
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		19 751 383
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	75 070	287 087
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	680 958	1 209 874
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 228 445	4 453 890
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	13 402	2 245 709
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	265 441	1 930 700
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 907 402	29 968 744
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			1 026
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 459 716	34 555 913
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS BAZALP**Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 35 100 000)	DA	35 100 000	15 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	9 401 730	9 401 730
	Report à nouveau	DH	(25 558 730)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(22 554 868)	(25 558 736)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(3 601 872)	(1 047 008)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	742 949	674 586
	Provisions pour charges	DQ	39 644	173 768
	TOTAL (III)	DR	782 593	848 334
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	42 539	18 779
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	129 177	12 374 488
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	91 352	4 324 681
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	923 624	7 473 395
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 982 960	10 014 463
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 635 921	352 168
	Autres dettes	EA	14 119	104 819
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	113 804	91 794
	TOTAL (IV)	EC	12 933 497	34 764 585
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	2 069	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 116 488	34 555 913
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 860 665	30 429 904
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	42 539	18 779

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS BAZALP**Néant ☐

Formulaire d'exploitation (annexe 31 A du Code général de l'impôt)

Désignation de l'entreprise : SAS BAZALP							Néant ☐	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	44 104 919	FB	44 322	FC	44 149 242	94 713 838
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 001 409	FH	114 329	FI	2 115 738	5 642 898
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	46 106 329	FK	158 651	FL	46 264 980	100 366 733
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 079	32 117
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 298 821	516 603
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	47 584 880	100 905 453
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 276 853	54 825 059
	Variation de stock (marchandises)*					FT	20 141 387	4 192 611
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	17 216 252	32 837 838
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 328 992	4 282 252
	Salaires et traitements*					FY	14 297 337	18 854 102
	Charges sociales (10)					FZ	3 494 340	6 749 512
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	513 610	880 983
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	245 982	271 656
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	216 860	412 487	
	Autres charges (12)					GE	197 663	451 476
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	73 929 357	123 557 975
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(26 384 477)	(22 652 521)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	1 394	1 075	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	807		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 508	123 302
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 028	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	8 534	123 302
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	118 963	501 026
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	118 448	157 523
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	237 411	658 550
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(228 877)	(535 247)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(26 592 767)	(23 186 694)	

Group

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BAZALP SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
AU 31 MARS 2019

OBJET DE L'INFORMATION	NOTES N°	INFORMATIONS	
		PRODUITES	NON PRODUITES
I. COMMENTAIRES	0		
II. PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POSTERIEURS	1	X	
III. REGLES ET METHODES COMPTABLES	1	X	
IV. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
CAPITAL SOCIAL	2	X	
PARTS BENEFICIAIRES	3		X
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	4	X	
ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	5	X	
ETAT DES AMORTISSEMENTS	6	X	
ETATS DES PROVISIONS	7	X	
FRAIS D'ETABLISSEMENT	8		X
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	9		X
FONDS COMMERCIAL	10	X	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11		X
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES	12	X	
AVANCES AUX DIRIGEANTS	13		X
OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ECHANGEABLES	14		X
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15		X
DIFFERENCE D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT	16		X
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17	X	

OBJET DE L'INFORMATION	NOTES N°	INFORMATIONS	
		PRODUITES	NON PRODUITES
INSTRUMENTS FINANCIERS	18		X
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	19		X
ECARTS DE CONVERSION (actif et passif)	20	X	
ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	21	X	
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22	X	
REMUNERATION DES DIRIGEANTS	23		X
VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN ET DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	24	X	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	25	X	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26	X	
VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	27	X	
RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE	28		X
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	29		X
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CREDIT-BAIL	30		X
INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT BAIL	31		X
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES	32		X
ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE CHARGES FISCALES FUTURES	33	X	
IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	34	X	
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	35	X	

I. FAITS CARACTERISTIQUES

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31.03.2019 dont le total est de 10 116 487,55 € et au compte de résultat dégageant une perte de 22 554 665,51 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01.04.2018 au 31.03.2019.

La société a procédé à une augmentation de capital de 20 000 000 €. Cette augmentation est due à une capitalisation sur une partie du compte courant envers BAZALP GROUP.

Le plan de redressement initialement prévu a été en partie retardé par les difficultés liées à la mise en place de la plate-forme logistique nationale opérationnelle. Celle-ci devait initialement être pleinement fonctionnelle dès fin mars 2017, mais plusieurs manquements du prestataire logistique ont dégradé fortement l'activité des réseaux au cours de l'exercice N-1 et la situation, ne s'est pas améliorée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019. Malgré les mesures prises l'activité de Fly n'a pu être redressée.

Au vu de la cession des fonds de commerce et de la cession de la marque Fly, il a été décidé de procéder au changement de raison sociale de la société FLY Group et Fly, devant ainsi respectivement BAZALP Group et BAZALP. Le plan de redressement de BAZALP Group et de sa filiale BAZALP initialement prévu n'a pas pu être réalisé. Les difficultés liées à la mise en place de la plate-forme logistique nationale ont oblige la société BAZALP à prendre la décision de liquidation et fermeture de la plateforme logistique au 30 septembre 2018.

Compte tenu des difficultés rencontrées (activité et donc trésorerie), la société BAZALP Group a décidé de mettre en vente l'intégralité des fonds de commerce détenus dans sa filiale BAZALP. Au 1er octobre 2018 la société BAZALP a cédé 19 fonds de commerce, au 30 novembre 2018 un fonds de commerce et le 2 janvier 2019 trois fonds de commerce avec l'ensemble de ses salariés. La société a décidé de garder 5 fonds de commerce situés dans le sud de la France et de procéder à un changement d'activité. Eu égard au nombre de fonds de commerce restant, le personnel des magasins non repris et l'intégralité du personnel du siège a été licencié sur une période allant du 4 décembre 2018 au 31 janvier 2019. Eu égard à cette restructuration la société a ré-sollicité la CCSF pour revoir le premier moratoire accepté intégrant les dettes fiscales et sociales portant sur la période de Juin 2018 à Janvier 2019. Le 21 mars 2019, la CCSF a accordé ce moratoire avec un rééchelonnement du paiement des dettes fiscales et sociales de BAZALP Group et BAZALP pendant 2 ans à compter du 1er juin 2019.

Dans ce contexte une procédure de conciliation a été ouverte fin juin 2018. Le protocole de conciliation a été signé le 3 août 2018 puis homologué par le TGI de Mulhouse le 27/09/2018.

Les notes et les tableaux ci-après annexés font partie intégrante des comptes annuels.

II. PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Suite aux événements de l'exercice 2018-2019, il a été décidé de conserver 5 fonds de commerces situés dans le sud de la France. Ces 5 magasins ont été transformés sous l'enseigne CENTRAKOR. Les ouvertures ont eu lieu entre le 22 Avril et le 15 juin 2019.

Afin de pouvoir faire face à toutes les échéances de ce retournement, la société a obtenu un avis favorable de la CCSF dans le cadre d'un 4ème moratoire en date du 31 juillet 2019.

III. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note N° 1

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/03/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général. Règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,
- continuité d'exploitation

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire basés sur la durée économique et enregistrés dans les charges d'exploitation selon le principe de continuité.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- Agencements, installations	5 à 15 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel et outillage	5 à 10 ans
- Mobilier et matériel de bureau	4 à 5 ans
- Logiciel informatique	1 à 3 ans

b) Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation sont valorisés à la clôture selon une approche fondée sur la valeur d'utilité.

Le montant de la provision pour dépréciation des titres s'élève à 545 243 €.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur de réalisation.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des escomptes de règlement.

Il n'y a plus de stock à la clôture de l'exercice

e) Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) CICE

Le montant du CICE est déduit des frais de personnel.

Le montant du CICE s'élève à 478 559 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des Impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (rénovation magasins)
- de formation et de recrutement
- et de reconstitution de son fonds de roulement

**IV. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Note n°2

CAPITAL SOCIAL

Catégories des parts ou actions	NOMBRE DE TITRES				
	en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	à la clôture de l'exercice
Actions ordinaires	1 000	0		1 000	35 100

Note n°4

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	MONTANT
Capitaux propres Bilan N-1	-1 047 006
Résultat de l'exercice	-22 554 666
Augmentation de capital	20 000 000
Dotations et reprises aux amortissements dérogatoires de l'exercice.	0
Capitaux propres Bilan N	-3 601 672

Note n°5

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations sont résumées sur le tableau N° 2054 en annexe.

Note n°6

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations ci-dessus sont résumés sur le tableau N° 2055.

Note n°7

ETAT DES PROVISIONS

Ces provisions sont résumées sur le tableau N° 2056 en annexe.

Nature des reprises de provisions	Utilisées	Non utilisées	Total
Provision pour litiges	49 659		49 659
Autres provisions pour risques et charges		173 768	173 768
Provisions pour dépréciation sur stocks		389 984	389 984
Provisions pour dépréciation sur comptes clients		11 651	11 651
Autres provisions pour dépréciation	2 074 250		2 074 250
Provision contrôle URSSAF	58 147		58 147
TOTAL DES REPRISES	2 182 056	575 402	2 757 458

Désignation de l'entreprise : BAZALP

Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				1		2		
				1		2		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	58 865	D8		D9	2 200
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	2 256 578	KE		KF	254 324
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	LJ		KJ		KL	
		Dont Composants	M1		KN		KO	
		Sur sol d'autrui	M2		KP		KQ	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		KS	314 789	KT		KU	4 948
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	2 275 528	KW		KX	897 767
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY	13 242	KZ		LA	
	Matériel de transport *		LB	454 285	LC		LD	62 393
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *		LH	757 559	LI		LJ	1 378 358
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LM	
	Avances et acomptes		LN	3 815 403	LO		LP	2 343 465
	TOTAL III							
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations			8U	545 349	8V		8W	
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	2 068 559	IU		IV	105 710
TOTAL IV			LQ	2 613 909	LR		LS	105 710
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	8 744 754	ØH	ØJ	2 705 700

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				1		2		3		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	61 065	DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	2 412 160	LW	98 742	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	309 709	MK	10 028	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	3 171 410	MN	1 884	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	13 242	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	507 010	MT	9 667	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	757 559	NA	1 378 358	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	4 758 931	NH	1 399 937	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	545 349	ØZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	1 920 307	2F	253 963	2G	
TOTAL IV			I3		NJ	1 920 307	NK	799 312	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	9 152 462	ØL	2 297 992	

Désignation de l'entreprise		BAZALP		Néant ☐					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	15 215	EL	20 326	EM	35 541	EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	653 597	PF	111 001	PG	764 598	PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	114 609	QA	40 908	QB	152 617	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	644 747	QE	270 053	QF	914 579	QG
	Matériel de transport		QH	1 502	QI	1 995	QJ	3 497	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	154 691	QM	69 036	QN	219 776	QO
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III			QU	915 549	QV	381 992	QW	1 290 469	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	1 584 361	OP	513 318	OQ	2 090 608	OR
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général amortissements (NP + NQ + NR)	NW	Total général amortissements (NS + NT + NU)		NY	Total général amortissements (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		BAZALP		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TV	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation	UF	UF	UF	
	Dont dotations et reprises - financières	UG	UG	UH	
- exceptionnelles	UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Note n°10

FONDS COMMERCIAL

ELEMENTS	VALEUR BRUTE AU BILAN	DEPRECIATION
AUTRES ELEMENTS DU FONDS	83 593	
TOTAL	83 593	0

Conformément à l'acte de cession des actifs de ME, SER et GIE au profit de FLY en date du 31 mars 2015, la société FLY reprend les contrats de travail des salariés repris et supporte la charges des congés payés acquis à compter du 18 juin 2014.

Ces engagements doivent figurer au passif s'ils répondent à la définition d'une dette ou d'une provision par la contrepartie d'un fonds de commerce (bulletin CNCC N° 135, septembre 2004).

A ce titre, les congés payés et les RTT couvrant la période du 18/06/2014 au 30/11/2014 et relatifs à la reprise d'activité des magasins BAZALP sont assimilés à un fonds de commerce et évalués à 83 593 €.

Note n°12

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Les échéances des créances et dettes sont résumées sur le tableau N° 2057 en annexe.

Le poste « emprunts et dettes financières divers » comprend un compte courant BAZALP GROUP pour un montant de 73 067,91 €.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : BAZALP										Néant ☐		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	253 963	UV	253 963	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	812 673		812 673						
	Autres créances clients		UX	47 258		47 258						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie *)		UO									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	564 748		564 748						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	1 180 082		1 180 082						
	Groupe et associés (2)		VC	1 227 362		1 227 362						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 092 177		6 092 177						
	Charges constatées d'avance		VS	265 441		265 441						
	TOTAUX		VT	10 443 703	VU	10 443 703	VV					
	REVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 000								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	42 539		42 539							
	à plus d'1 an à l'origine	VII										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	129 177		129 177							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	923 624		923 624							
Personnel et comptes rattachés		8C	54 501		54 501							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	46 765		46 765							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22 472		22 472							
	Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 859 223		9 859 223							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 635 921		1 635 921							
Groupe et associés (2)		VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 119		14 119							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L	113 804		113 804							
TOTAUX		VY	12 842 145	VZ	12 842 145							
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Note n°17

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	265 441	113 804
<i>dont achats</i>	0	
<i>dont locations et charges locatives</i>	210 420	
<i>dont frais de publicité</i>	0	
<i>dont autres charges</i>	55 021	
Charges et produits financiers	0	0
TOTAL	265 441	113 804

Note n°20

ECARTS DE CONVERSION

	ACTIF	PASSIF
Ecart de conversion fournisseurs		2 069
TOTAL	0	2 069

Note n°21 Actif**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

ACTIF	PRODUITS A RECEVOIR
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 302 752
Capital souscrit et appelé non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Charges à répartir	
Charges constatées d'avance	265 441
Ecart de conversion	
Disponibilités	
TOTAL	1 568 193

Note n°21 Passif**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

PASSIF	CHARGES A PAYER
Emprunts obligataires convertibles	
Autres dettes obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 498
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 572
Dettes fiscales et sociales	9 831 473
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	113 804
Ecart de conversion	2 069
TOTAL	10 115 416

Note n°21**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

POSTE DU BILAN	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES (31/03/19)		MONTANT DETTES CREANCES REPRESENTÉES PAR EFFETS DE COMMERCE
	Liées	Participations	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	545 349		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	1 227 362		
Capital souscrit, appelé et non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	129 177		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Note n°22

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PAR SECTEURS D'ACTIVITES		PAR SECTEURS GEOGRAPHIQUES	
Marchandises	44 149 242	France	46 106 329
Prestation de services	2 115 738	Export	158 651
TOTAL	46 264 980	TOTAL	46 264 980

Le montant des transferts de charges s'élève à 673 760,11 € et représente principalement des frais de personnel.

Note n°24

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen mensuel a été de 493 personnes.

Pour un effectif au 31 Mars 2019 de 30 personnes en activité, la répartition par emploi est la suivante :

- Cadres	4
- Employés et agents de maîtrise	26
- Ouvriers	0
- Apprentis	0

Note n°25

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	CHARGES FINANCIERES	PRODUITS FINANCIERS
TOTAL	117 548	0
DONT ENTREPRISES LIEES	117 548	0

Note n°26

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	CHARGES EXCEPTIONNELLES	PRODUITS EXCEPTIONNELS
Pénalités - amendes	26 126	
Autres éléments	925 036	821 393
VNC - Produits cessions immobilisations	4 182 196	6 210 001
Dotation et reprise pour risques et charges		
Dotation et reprise aux dépréciations except.	0	2 132 397
Dotation et reprise amort. dérogatoires		
TOTAL	5 133 358	9 163 791

Note n°27

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

VENTILATION	AVANT IMPOT	IMPOT CORRESPONDANT	APRES IMPOT
Résultat courant	-26 592 767	-7 668	-26 585 099
Résultat exceptionnel	4 030 433		4 030 433
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Créances d'impôts à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			0
Résultat comptable	-22 562 334	-7 668	-22 554 666

INTEGRATION FISCALE :

Notre société a opté pour l'intégration fiscale dans le groupe constitué par BAZALP GROUP.

Au terme de la convention d'intégration fiscale, la société mère BAZALP GROUP supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés, la contribution sociale et la contribution exceptionnelle afférant aux bénéfices et aux plus-values réalisées.

La société BAZALP GROUP SAS reverse à BAZALP SAS les crédits d'impôts quelle que soit leur nature.

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS
 HORS CREDIT-BAIL

1- Engagements donnés :

	MONTANTS
Pensions, retraites	0

le montant des IFC au 31/03/2019 a été considéré comme non significatif compte tenu de la restructuration en cours et du licenciement de l'ensemble des salariés du siège.

2- Engagements reçus :

Bazalp Group s'est portée caution au titre du passif public de Bazalp

Note n°33

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE CHARGES FISCALES FUTURES

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT DE BASE
<u>ACCROISSEMENTS</u>	
PROVISIONS REGLEMENTEES	0
PLUS VALUES A COURT TERME DECALEES	0
CHARGES A ETALER	0
TOTAL	0

<u>ALLEGEMENTS</u>	
PARTICIPATION	0
AUTRES PROVISIONS NON DEDUCTIBLES	19 413
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	150 220
DOTATIONS PROVISIONS POUR RISQUES	0
TOTAL	169 633

AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES	
DEFICITS REPORTABLES	
MOINS VALUES A LONG TERME	
TOTAL	0

Nelot n°34

SOCIETE CONSOLIDANTE

NF HOLDING SAS
90 ROUTE DE GUEBWILLER
68280 KINGERSHEIM

Nota n°35

TABIEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

BAZALP

Société par actions simplifiée au capital de 35 100 000 €
Siège social : 90 rue de Guebwiller - 68260 KINGERSHEIM
RCS Mulhouse 345 029 474

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la société BAZALP (anciennement dénommée FLY) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Comme indiqué dans la note I. « *Faits caractéristiques* » de l'annexe, l'activité de votre société n'a pas pu être redressée malgré les mesures prises et il a été procédé au licenciement de l'intégralité du personnel du siège sur la période du 4 décembre 2018 au 31 janvier 2019.

Dans ce contexte, nous n'avons pas pu nous entretenir avec le personnel en charge des ressources humaines et des systèmes d'information, nous n'avons donc pas pu vérifier le montant des charges de personnel, le montant des ventes et les écritures d'opérations diverses enregistrées au cours l'exercice clos le 31 mars 2019. Les montants des charges de personnel et des ventes figurant dans les comptes au 31 mars 2019 s'élèvent respectivement à 17 791 677 euros et 46 264 980 euros.

Compte tenu des difficultés rencontrées et décrites dans la note I. « *Faits caractéristiques* » et dans la note II. « *Perspectives et événements postérieurs* » de l'annexe :

- le plan de redressement initialement prévu de votre société n'a pas pu être réalisé ;

BAZALP

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 mars 2019

- les licenciements du personnel du siège et des magasins sont intervenus ;
- 23 fonds de commerce ont été cédés ;
- des négociations successives de moratoires sont intervenues.

Votre société a obtenu un nouveau moratoire auprès de la CCSF le 31 juillet 2019. Aucun élément définitif d'appréciation ne permet à ce jour de prévoir les conséquences éventuelles en cas de non-respect du moratoire obtenu.

Il résulte de cette situation une incertitude significative susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation. En cas de non réalisation des hypothèses de continuité retenues, l'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire au point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

De même, nous ne sommes pas en mesure d'attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

BAZALP

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 mars 2019

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Strasbourg, le 13 janvier 2020

Le commissaire aux comptes,

MAZARS



VALENTIN WITTMANN

COMPTES ANNUELS

AU 31 MARS 2019

BAZALP SAS

90, RUE DE GUEBWILLER – 68260 KINGERSHEIM

bazalp

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS BAZALP** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **90 Rue de Guebwiller 68260 KINGERSHEIM** Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **3 4 5 0 2 9 4 7 4 0 0 0 2 9** Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/03/2019	N-1 31/03/2018
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		43 649
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		70 922
	Fonds commercial (1)	AH	AI	83 593	835 293
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	15 149	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 899	200 180
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 172	1 322 190
	Immobilisations en cours	AV	AW	1 378 358	
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	545 243	107
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		1 000
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	253 963	2 067 559
	TOTAL (II)	IJ	BK	552 314	1 745 677
- ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	DL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		19 751 383
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	75 070	287 087
	CrÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	680 956	1 299 974
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 226 445	7 837 923
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	13 402	2 245 709
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	265 441	1 930 700
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 907 402	8 370 810
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			1 026
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 459 716	10 116 488
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS BAZALP**Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 35 100 000)	DA		35 100 000	15 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		9 401 730	9 401 730
	Report à nouveau	DH		(25 558 736)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(22 554 886)	(25 558 736)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		(3 601 672)	(1 047 006)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		742 949	674 568
	Provisions pour charges	DQ		39 844	173 768
	TOTAL (III)	DR		782 593	848 334
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		42 539	18 779
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		129 177	12 374 488
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		91 352	4 324 681
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		923 624	7 473 395
	Dettes fiscales et sociales	DY		9 982 960	10 014 463
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		1 635 921	352 168
	Autres dettes	EA		14 119	104 819
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		113 804	91 794
	TOTAL (IV)	EC		12 933 497	34 754 585
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		2 069	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		10 116 488	34 555 913
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Écart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		12 860 685	30 429 904
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		42 539	18 779

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 31 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS BAZALP**Néant ☐ *

Formulaire obligatoire (article 9) A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS BAZALP							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	44 104 919	FB	44 322	FC	44 149 242	94 713 838	
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	2 001 409	FH	114 329	FI	2 115 738	5 642 896	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	46 106 329	FK	158 651	FL	46 264 980	100 356 733	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 079	32 117	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 298 821	516 603	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	47 564 880	100 905 453	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 276 953	54 825 059	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	20 141 367	4 192 611	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	17 216 252	32 837 838	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 328 992	4 282 252	
	Salaires et traitements*					FY	14 297 337	18 854 102	
	Charges sociales (10)					FZ	3 494 340	6 749 512	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*			GA	513 610	680 983
				- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	245 982	271 656			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	216 860	412 487	
			Autres charges (12)					GE	197 663
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	73 929 357	123 557 975	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(26 364 477)	(22 652 521)	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	1 394	1 075
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	807			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 508	123 302	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 026		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	8 534	123 302	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	118 963	501 026	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	118 448	157 523	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	237 411	658 550	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(228 877)	(536 247)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(26 592 767)	(23 186 694)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS BAZALP**Néant ☐

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	821 393		39 528
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 210 001		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 132 397		27 660
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 163 791		67 189
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	951 162		268 451
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 182 196		44 975
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			2 132 397
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 133 358		2 445 823
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 030 433		(2 378 634)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices *		IK	(7 668)		(6 592)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	56 738 599		101 097 019
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	79 293 264		126 655 755
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	(22 554 666)		(25 558 736)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	IIQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		25 639	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	117 548	157 016	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX	12 780	1 894	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI	673 760	159 287	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	187 113	408 864	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				
		obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		Exercice N - 1	
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Exercice N - 1		
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BAZALP SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
AU 31 MARS 2019

OBJET DE L'INFORMATION	NOTES N°	INFORMATIONS	
		PRODUITES	NON PRODUITES
I. COMMENTAIRES	0		
II. PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POSTERIEURS	1	X	
III. REGLES ET METHODES COMPTABLES	1	X	
IV. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
CAPITAL SOCIAL	2	X	
PARTS BENEFICIAIRES	3		X
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	4	X	
ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	5	X	
ETAT DES AMORTISSEMENTS	6	X	
ETATS DES PROVISIONS	7	X	
FRAIS D' ETABLISSEMENT	8		X
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	9		X
FONDS COMMERCIAL	10	X	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11		X
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES	12	X	
AVANCES AUX DIRIGEANTS	13		X
OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ECHANGEABLES	14		X
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15		X
DIFFERENCE D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT	16		X
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17	X	

OBJET DE L'INFORMATION	NOTES N°	INFORMATIONS	
		PRODUITES	NON PRODUITES
INSTRUMENTS FINANCIERS	18		X
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	19		X
ECARTS DE CONVERSION (actif et passif)	20	X	
ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	21	X	
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22	X	
REMUNERATION DES DIRIGEANTS	23		X
VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN ET DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	24	X	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	25	X	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26	X	
VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	27	X	
RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE	28		X
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	29		X
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CREDIT-BAIL	30		X
INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT BAIL	31		X
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES	32		X
ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE CHARGES FISCALES FUTURES	33	X	
IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	34	X	
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	35	X	

I. FAITS CARACTERISTIQUES

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31.03.2019 dont le total est de 10 116 487,55 € et au compte de résultat dégageant une perte de 22 554 665,51 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01.04.2018 au 31.03.2019.

La société a procédé à une augmentation de capital de 20 000 000 €. Cette augmentation est due à une capitalisation sur une partie du compte courant envers BAZALP GROUP.

Le plan de redressement initialement prévu a été en partie retardé par les difficultés liées à la mise en place de la plate-forme logistique nationale opérationnelle. Celle-ci devait initialement être pleinement fonctionnelle dès fin mars 2017, mais plusieurs manquements du prestataire logistique ont dégradé fortement l'activité des réseaux au cours de l'exercice N-1 et la situation ne s'est pas améliorée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019. Malgré les mesures prises l'activité de Fly n'a pu être redressée.

Au vue de la cession des fonds de commerce et de la cession de la marque Fly, il a été décidé de procéder au changement de raison social de la société FLY Group et Fly, devant ainsi respectivement BAZALP Group et BAZALP. Le plan de redressement de BAZALP Group et de sa filiale BAZALP initialement prévu n'a pas pu être réalisé. Les difficultés liées à la mise en place de la plate-forme logistique nationale ont obligé la société BAZALP à prendre la décision de liquidation et fermeture de la plateforme logistique au 30 septembre 2018.

Compte tenu des difficultés rencontrées (activité et donc trésorerie), la société BAZALP Group a décidé de mettre en vente l'intégralité des fonds de commerce détenus dans sa filiale BAZALP. Au 1er octobre 2018 la société BAZALP a cédé 19 fonds de commerce, au 30 novembre 2018 un fonds de commerce et le 2 janvier 2019 trois fonds de commerce avec l'ensemble de ses salariés. La société a décidé de garder 5 fonds de commerce situés dans le sud de la France et de procéder à un changement d'activité. Eu égard au nombre de fonds de commerce restant, le personnel des magasins non repris et l'intégralité du personnel du siège a été licencié sur une période allant du 4 décembre 2018 au 31 janvier 2019. Eu égard à cette restructuration la société a re-sollicité la CCSF pour revoir le premier moratoire accepté intégrant les dettes fiscales et sociales portant sur la période de Juin 2018 à Janvier 2019. Le 21 mars 2019, la CCSF a accordé ce moratoire avec un rééchelonnement du paiement des dettes fiscales et sociales de BAZALP Group et BAZALP pendant 2 ans à compter du 1er juin 2019.

Dans ce contexte une procédure de conciliation a été ouverte fin juin 2018. Le protocole de conciliation a été signé le 3 août 2018 puis homologué par le TGI de Mulhouse le 27/09/2018.

Les notes et les tableaux ci-après annexés font partie intégrante des comptes annuels.

II. PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Suite aux événements de l'exercice 2018-2019, il a été décidé de conserver 5 fonds de commerces situés dans le sud de la France. Ces 5 magasins ont été transformés sous l'enseigne CENTRAKOR. Les ouvertures ont eu lieu entre le 22 Avril et le 15 juin 2019.

Afin de pouvoir faire face à toutes les échéances de ce retournement, la société a obtenu un avis favorable de la CCSF dans le cadre d'un 4eme moratoire en date du 31 juillet 2019.

III. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note N° 1

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/03/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général. Règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,
- continuité d'exploitation

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire basés sur la durée économique et enregistrés dans les charges d'exploitation selon le principe de continuité.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- Agencements, installations	5 à 15 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel et outillage	5 à 10 ans
- Mobilier et matériel de bureau	4 à 5 ans
- Logiciel informatique	1 à 3 ans

b) Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation sont valorisés à la clôture selon une approche fondée sur la valeur d'utilité.

Le montant de la provision pour dépréciation des titres s'élève à 545 243 €.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur de réalisation.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des escomptes de règlement.

Il n'y a plus de stock à la clôture de l'exercice

e) Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) CICE

Le montant du CICE est déduit des frais de personnel.

Le montant du CICE s'élève à 478 559 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (rénovation magasins)
- de formation et de recrutement
- et de reconstitution de son fonds de roulement

IV. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note n°2

CAPITAL SOCIAL

Catégories des parts ou actions	NOMBRE DE TITRES				
	en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	valeur nominale
Actions ordinaires	1 000	0		1 000	35 100

Note n°4

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	MONTANT
Capitaux propres Bilan N-1	-1 047 006
Résultat de l'exercice	-22 554 666
Augmentation de capital	20 000 000
Dotations et reprises aux amortissements dérogatoires de l'exercice.	0
Capitaux propres Bilan N	-3 601 672

Note n°5

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations sont résumées sur le tableau N° 2054 en annexe.

Note n°6

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations ci-dessus sont résumés sur le tableau N° 2055.

Note n°7

ETAT DES PROVISIONS

Ces provisions sont résumées sur le tableau N° 2056 en annexe.

Nature des reprises de provisions	Utilisées	Non utilisées	Total
Provision pour litiges	49 659		49 659
Autres provisions pour risques et charges		173 768	173 768
Provisions pour dépréciation sur stocks		389 984	389 984
Provisions pour dépréciation sur comptes clients		11 651	11 651
Autres provisions pour dépréciation	2 074 250		2 074 250
Provision contrôle URSSAF	58 147		58 147
TOTAL DES REPRISES	2 182 056	575 402	2 757 458

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise : BAZALP										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consolidées à une évaluation prélevée au cours de l'exercice en résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	58 865	D8		D9	2 200	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	2 256 578	KE		KF	254 324	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	314 789	KT		KU	4 948	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 275 528	KW		KX	897 767		
		Matériel de transport *				KY	13 242	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	454 285	LC		LD	62 393		
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	757 559	LI		LJ	1 378 358	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	3 815 403	LO		LP	2 343 465	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U	545 349	8V		8W		
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	2 068 559	IU		IV	105 710	
	TOTAL IV						LQ	2 613 909	LR		LS	105 710	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	8 744 754	ØH		ØJ	2 705 700
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						1		2		3			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		TN		CØ	61 065	DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	2 412 160	LW	98 742	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	309 709	MK	10 028	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers						IU		MM	3 171 410	MN	1 884
		Matériel de transport						IV		MP	13 242	MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS	507 010	MT	9 667
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ	757 559	NA	1 378 358	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	4 758 931	NH	1 399 937	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		
	Autres participations						IO		ØX		ØY	545 349	
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	1 920 307	2F	253 963	
	TOTAL IV						I3		NJ	1 920 307	NK	799 312	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		ØK	9 152 462	ØL	2 297 992
										ØM			

Désignation de l'entreprise		BAZALP						Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	15 215	EL	20 326	EM	35 541	EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	653 597	PF	111 001	PG	764 598	PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	114 609	QA	40 908	QB	152 617	QC	2 899
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	644 747	QE	270 053	QF	914 579	QG	221
	Matériel de transport	QH	1 502	QI	1 995	QJ	3 497	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	154 691	QM	69 036	QN	219 776	QO	3 951
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	915 549	QV	381 992	QW	1 290 469	QX	7 071
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	1 584 361	OP	513 318	OQ	2 090 608	OR	7 071
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilitisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général mouvement (NP + NQ + NR)	NW	Total général mouvement (NS + NT + NU)		NY	Total général mouvement (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		BAZALP		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	DS	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EQ	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (I)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation	UF	UF	UF	
	Dont dotations et reprises	UG	UG	UH	
- exceptionnelles	UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Note n°10

FONDS COMMERCIAL

ELEMENTS	VALEUR BRUTE AU BILAN	DEPRECIATION
AUTRES ELEMENTS DU FONDS	83 593	
TOTAL	83 593	0

Conformément à l'acte de cession des actifs de ME, SER et GIE au profit de FLY en date du 31 mars 2015, la société FLY reprend les contrats de travail des salariés repris et supporte la charges des congés payés acquis à compter du 18 juin 2014.

Ces engagements doivent figurer au passif s'ils répondent à la définition d'une dette ou d'une provision par la contrepartie d'un fonds de commerce (bulletin CNCC N° 135, septembre 2004).

A ce titre, les congés payés et les RTT couvrant la période du 18/06/2014 au 30/11/2014 et relatifs à la reprise d'activité des magasins BAZALP sont assimilés à un fonds de commerce et évalués à 83 593 €.

Note n°12

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Les échéances des créances et dettes sont résumées sur le tableau N° 2057 en annexe.

Le poste « emprunts et dettes financières divers » comprend un compte courant BAZALP GROUP pour un montant de 73 067,91 €.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : BAZALP										Néant ☐		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	253 963	UV	253 963	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	812 673		812 673						
	Autres créances clients		UX	47 258		47 258						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie*)		UO									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	564 748		564 748						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	1 180 082		1 180 082						
	Groupe et associés (2)		VC	1 227 362		1 227 362						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 092 177		6 092 177						
	Charges constatées d'avance		VS	265 441		265 441						
	TOTAUX			VT	10 443 703	VU	10 443 703	VV				
REVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 000								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	42 539		42 539						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	129 177		129 177						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	923 624		923 624						
Personnel et comptes rattachés			8C	54 501		54 501						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	46 765		46 765						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	22 472		22 472						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 859 223		9 859 223						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	1 635 921		1 635 921						
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	14 119		14 119						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	113 804		113 804						
TOTAUX			VY	12 842 145	VZ	12 842 145						
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Note n°17

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	265 441	113 804
<i>dont achats</i>	0	
<i>dont locations et charges locatives</i>	210 420	
<i>dont frais de publicité</i>	0	
<i>dont autres charges</i>	55 021	
Charges et produits financiers	0	0
TOTAL	265 441	113 804

Note n°20

ECARTS DE CONVERSION

	ACTIF	PASSIF
Ecart de conversion fournisseurs		2 069
TOTAL	0	2 069

Note n°21 Actif

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

ACTIF	PRODUITS A RECEVOIR
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 302 752
Capital souscrit et appelé non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Charges à répartir	
Charges constatées d'avance	265 441
Ecart de conversion	
Disponibilités	
TOTAL	1 568 193

Note n°21 Passif**ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

PASSIF	CHARGES A PAYER
Emprunts obligataires convertibles	
Autres dettes obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 498
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 572
Dettes fiscales et sociales	9 931 473
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	113 804
Ecart de conversion	2 069
TOTAL	10 115 416

Note n°21

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

POSTE DU BILAN	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES (31/03/19)		MONTANT DETTES CREANCES REPRESENTÉES PAR EFFETS DE COMMERCE
	<i>Liés</i>	<i>Participations</i>	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	545 349		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	1 227 362		
Capital souscrit, appelé et non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	129 177		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Note n°22

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PAR SECTEURS D'ACTIVITES		PAR SECTEURS GEOGRAPHIQUES	
Marchandises	44 149 242	France	46 106 329
Prestation de services	2 115 738	Export	158 651
TOTAL	46 264 980	TOTAL	46 264 980

Le montant des transferts de charges s'élève à 673 760,11 € et représente principalement des frais de personnel.

Note n°24

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

..... L'effectif moyen mensuel a été de 493 personnes.

Pour un effectif au 31 Mars 2019 de 30 personnes en activité, la répartition par emploi est la suivante :

- Cadres	4
- Employés et agents de maîtrise	26
- Ouvriers	0
- Apprentis	0

Note n°25

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	CHARGES FINANCIERES	PRODUITS FINANCIERS
TOTAL	117 548	0
DONT ENTREPRISES LIEES	117 548	0

Note n°26

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	CHARGES EXCEPTIONNELLES	PRODUITS EXCEPTIONNELS
Pénalités - amendes	28 126	
Autres éléments	925 036	821 393
VNC - Produits cessions immobilisations	4 182 196	6 210 001
Dotation et reprise pour risques et charges		
Dotation et reprise aux dépréciations except.	0	2 132 397
Dotation et reprise amort. dérogatoires		
TOTAL	5 133 358	9 163 791

Note n°27

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

VENTILATION	AVANT IMPOT	IMPOT CORRESPONDANT	APRES IMPOT
Résultat courant	-26 592 767	-7 668	-26 585 099
Résultat exceptionnel	4 030 433		4 030 433
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Créances d'impôts à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			0
Résultat comptable	-22 562 334	-7 668	-22 554 666

INTEGRATION FISCALE :

Notre société a opté pour l'intégration fiscale dans le groupe constitué par BAZALP GROUP.

Au terme de la convention d'intégration fiscale, la société mère BAZALP GROUP supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés, la contribution sociale et la contribution exceptionnelle afférant aux bénéfices et aux plus-values réalisées.

La société BAZALP GROUP SAS reverse à BAZALP SAS les crédits d'impôts quelle que soit leur nature.

Note n°32

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS
HORS CREDIT-BAIL

1- Engagements donnés :

	MONTANTS
Pensions, retraites	0

le montant des IFC au 31/03/2019 a été considéré comme non significatif compte tenu de la restructuration en cours et du licenciement de l'ensemble des salariés du siège.

2- Engagements reçus :

Bazalp Group s'est portée caution au titre du passif public de Bazalp

Note n°33**ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE CHARGES FISCALES FUTURES**

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT DE BASE
<u>ACCROISSEMENTS</u>	
PROVISIONS REGLEMENTEES	0
PLUS VALUES A COURT TERME DECALEES	0
CHARGES A ETALER	0
TOTAL	0

<u>ALLEGEMENTS</u>	
PARTICIPATION	0
AUTRES PROVISIONS NON DEDUCTIBLES	19 413
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	150 220
DOTATIONS PROVISIONS POUR RISQUES	0
TOTAL	169 633

AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES	
DEFICITS REPORTABLES	
MOINS VALUES A LONG TERME	
TOTAL	0

Note p'34

SOCIETE CONSOLIDANTE

NF HOLDING SAS
90 ROUTE DE GUEBWILLER
68260 KINGERSHEIM

Note n°35

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

BAZALP

Communication du commissaire aux comptes faite en application de l'article L. 823-12 du code de commerce

A l'associé unique,

En application de la loi, nous vous signalons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 n'ont pas été soumis à votre approbation dans le délai de six mois prescrit par l'article L. 227-9, alinéa 3, du code de commerce.

Fait à Strasbourg, le 13 janvier 2020

Le commissaire aux comptes,

MAZARS



VALENTIN WITTMANN

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à un montant de 22.554.665,51 euros de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE	- 22.554.665,51 euros
Report à Nouveau antérieur	- 25.558.735,84 euros
Solde	- 48.113.401,35 euros
En totalité au compte REPORT A NOUVEAU	- 48.113.401,35 euros

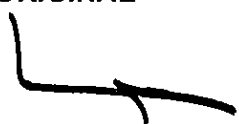
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

LES SOMMES DISTRIBUEES APRES LE 1er JANVIER 2005 ELIGIBLES OU NON A L'ABATTEMENT SE SONT ELEVEES A :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes (par action)	Autres revenus distribués	Dividendes (par action)
2017/2018		Néant	Néant
2016/2017		Néant	Néant
2015/2016		Néant	Néant

Cette décision a été adoptée par l'associé unique le 28 janvier 2020.

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL**


BAZALP GROUP SAS
L'associé unique
Représentée par son Président
Monsieur Nicolas FINCK